

QUÉBEC—LES RUMEURS DE TENTATIVE DE FORMATION
D'UN GOUVERNEMENT PROVISOIRE

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les îles): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Il a dit hier que, toute la semaine dernière, des députés de l'opposition avaient répandu des rumeurs...

Des voix: Bravo!

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les îles): ...en ce qui concerne les échanges de vues relatifs à la mise sur pied d'un gouvernement provisoire au Québec. Hier soir, un certain nombre de membres de la tribune des journalistes ont dit à la télévision, tenir ces bruits non des députés de l'opposition, mais de personnes assumant de hautes responsabilités au sein du gouvernement. Devant la gravité de ces rumeurs, le premier ministre est-il prêt soit à charger un comité de la Chambre ou une commission indépendante d'enquêter sur l'origine de ces rumeurs afin que nous sachions qui est effectivement responsable de leur diffusion?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, en écoutant attentivement la question, il me semble que la presse a commencé à répandre de nouvelles rumeurs hier soir et le député les répète maintenant.

Des voix: Bravo!

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les îles): Monsieur l'Orateur, étant donné qu'on se demande de plus en plus si ces rumeurs n'ont été répandues dans une tentative maladroite d'expliquer l'initiative du gouvernement, soit d'imposer la loi sur les mesures de guerre, puis-je demander...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député semble se lancer dans un discours. Il a peut-être une question complémentaire à poser et je l'inviterais à le faire.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les îles): Monsieur l'Orateur, le premier ministre pourrait-il alors donner à la Chambre l'assurance qu'aucune de ces déclarations n'a été faite par un de ses ministres?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je ne saurais dire si le député me demande sérieusement de vérifier tout ce que disent mes ministres qui ne soit pas de nature secrète, mais ce n'est pas ma façon d'agir.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'AFRIQUE DU SUD—L'EMBARGO SUR L'EXPORTATION
D'ARMES—INSTANCES DU CANADA AUPRÈS DE LA
GRANDE-BRETAGNE

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, en l'absence de l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

A la suite de la décision du Canada, annoncée hier à la Chambre, de ne plus vendre de moteurs à pistons d'avions et de leurs pièces de rechange à l'Afrique du Sud à

cause de sa politique de ségrégation raciale, le gouvernement a-t-il étudié la possibilité d'intervenir auprès du gouvernement britannique pour qu'il reste fidèle à la politique des Nations Unies à l'égard de l'Afrique du Sud?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, la Chambre n'est pas sans savoir que j'ai communiqué à cet effet avec le gouvernement de la Grande-Bretagne il y a déjà quelques mois.

M. Rondeau: Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Le très honorable premier ministre pourrait-il dire s'il a reçu une réponse de la Grande-Bretagne à ce sujet?

Le très hon. M. Trudeau: Oui, monsieur le président. On m'a dit en termes assez généraux qu'on considérerait mes instances.

* * *

L'IMMIGRATION

L'ARRIVÉE AU CANADA DU BLACK PANTHER
RAYMOND HEWITT

[Traduction]

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de l'Immigration et de la Main-d'œuvre au sujet d'un révolutionnaire du nom de Hewitt, qui prétend être le ministre de l'Éducation des Black Panthers. Il doit s'adresser cette semaine, à Winnipeg, à un groupe d'étudiants de l'Université du Manitoba. Divers porte-parole de cette université se sont opposés à l'entrée au Canada de cet individu.

Étant donné toutes les circonstances qui prévalent aujourd'hui, le ministre est-il prêt à ordonner son renvoi lorsqu'il se présentera à la frontière au lieu de lui permettre d'entrer au Canada où il risque de provoquer une effusion de sang en préconisant la révolution?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, en réponse à cette question, je devrais, je crois, énoncer deux principes fondamentaux, outre le fait qu'à mon sens, les événements de ces derniers jours ne devraient pas autant influencer sur notre jugement en ce qui concerne toutes ces questions. En tout cas, il faudrait d'abord savoir comment le ministre pourrait ordonner ce renvoi dans la pratique tout en faisant bon accueil aux nombreux visiteurs américains qui viennent dans notre pays. Deuxièmement, règle générale, le ministère et le gouvernement ont eu tendance à ne pas repousser à la légère les personnes invitées dans notre pays par un organisme responsable, qui, dans le cas présent, est à ce que je crois le Syndicat des étudiants de l'Université du Manitoba. En me fondant sur les renseignements dont disposent mes collaborateurs, on ne peut pas dire, à mon avis, que le monsieur en question fait partie d'une catégorie proscriée.

Le très hon. M. Diefenbaker: Une fois encore le ministre s'exprime dans le même sens que le NPD. Puis-je demander au ministre s'il est vrai que la Gendarmerie royale est entrée en contact avec le ministère de l'Immigration afin d'empêcher cet homme de séjourner au Canada.